



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL AVEC LA  
SOCIETE IMMOBILIERE 3F POUR DES LOCAUX  
SIS 38 A 50, RUE DEFRANCE**

**DÉCISION N° DM-22-107  
EN DATE DU 18 MARS 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-21-446 en date du 21 septembre 2021, donnant délégation à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, chargé des affaires juridiques et domaniales ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de créer un espace destiné à une épicerie solidaire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société Immobilière 3F de mettre à disposition de la ville des locaux lui appartenant d'une superficie de 88,50 M<sup>2</sup> situés dans l'immeuble sis, 38 à 50, rue Defrance, afin de créer une épicerie solidaire pour répondre aux besoins et attentes des Vincennois ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un bail avec la société immobilière I3F pour des locaux sis 38 à 50, rue Defrance, aux conditions suivantes :

Durée : 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,

Montant du loyer annuel hors taxes, hors charges : 6 850 euros (six-mille-huit-cent-cinquante euros) ;

Charges prévisionnels pour la première année : 1 200 euros (mille deux-cent euros) ;

Rédaction de l'acte : 600 euros TTC (six-cent euros) ;

**DE FAIRE FACE** à ces dépenses au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220318-Imc1H9421H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/03/2022  
Date de Publication : 18/03/2022

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220318-Imc1H9421H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/03/2022  
Date de Publication : 18/03/2022